



## L'INVESTISSEMENT D'IMPACT DANS UNE ÈRE POST-COVID - TRIER LE BON GRAIN DE L'IVRAIE

**La crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> comparable à l'effort annuel nécessaire pour se conformer à l'accord de Paris de 2015. En termes financiers, l'investissement requis annuellement pour atteindre cet objectif équivaut à environ 5 % du Produit Mondial Brut pour au moins la prochaine décennie. L'investissement d'impact dans les marchés des capitaux privés représente la plus grande opportunité d'investissement de tous les temps. Pierre Caijo d'Adiant Capital, investisseur spécialisé dans l'impact depuis 2000, nous fait part de son point de vue sur les implications de la crise Covid-19 sur les perspectives d'investissement d'impact.**

La crise du Covid-19 a été pour l'humanité un moment d'humilité : elle a sorti beaucoup d'entre nous d'une léthargie mentale en nous rappelant que nous ne sommes que de simples mammifères vulnérables à des facteurs environnementaux et elle a mis notre économie au point mort. La crise Covid-19 nous apporte également un éclairage intéressant: dans l'hypothèse d'un scénario de reprise lente, les émissions annuelles mondiales de CO<sub>2</sub> pour 2020 devraient être inférieures de 7 à 9 % à ce qu'elles auraient été sans la crise.

### **Risques environnementaux à long terme**

Pierre Caijo, fondateur et directeur des investissements d'Adiant Capital, une société spécialisée dans l'investissement d'impact, note que "la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> due au Covid-19 est comparable aux réductions mondiales que nous devrions réaliser chaque année pour atteindre une économie zéro carbone vers 2050". C'est le cas si nous voulons sérieusement atteindre l'objectif de l'accord de Paris de 2015, qui est de limiter le potentiel de réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius d'ici la fin du siècle. Bien que 2 °C puissent sembler une faible augmentation, "le monde tel que nous le connaissons aura considérablement changé d'ici 2100 : ce sera un monde vivable, mais s'adapter aux changements ne sera pas une promenade de santé pour nos enfants.", déclare M. Caijo.

Le scénario suivant consiste à tenir toutes les promesses d'investissements publics et privés déjà annoncées en matière de changement climatique - à condition qu'elles puissent être financées. Nous pourrions alors atteindre un potentiel de réchauffement de +3 à 4°C et les générations actuelles et futures seront confrontées à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, à de graves perturbations de l'approvisionnement alimentaire mondial et à l'élévation du niveau de la mer - une perspective plutôt sombre et un monde qui n'est pas assurable comme l'a déjà annoncé le groupe AXA. Le pire scénario consiste à poursuivre sur la même voie, en atteignant éventuellement un potentiel de réchauffement de +4 à 7°C - un scénario apocalyptique, comme le décrit M. Caijo.

### **Risques environnementaux à court terme**

Si les preuves du changement climatique sont indiscutables, les risques liés au climat sont essentiellement des risques à moyen et long terme et la planète a jusqu'à présent relativement bien résisté à l'augmentation de température d'environ +1°C par rapport à l'ère préindustrielle. À court terme, le principal risque est lié à l'activité humaine qui provoque la sixième extinction massive d'espèces.

Cet effondrement massif des espèces dans les écosystèmes est indépendant du changement climatique et est la conséquence directe de la destruction des zones sauvages (p. ex. l'Amérique du Sud a perdu 30 % de ses zones sauvages au cours des 20 dernières années), de la surexploitation des ressources naturelles (p. ex. la vie marine a diminué de 50 % au cours des 50 dernières années) et de la dégradation des écosystèmes (p. ex. la pollution atmosphérique tue prématurément 7 millions de personnes par an).

Comme l'économie mondiale dépend étroitement de la qualité de l'environnement, sa destruction finit par détériorer le rendement des investissements dans toutes les catégories d'actifs, notamment en ayant un effet dramatique sur la chaîne alimentaire et en causant des problèmes sanitaires.

M. Caijo note que "la crise Covid-19 n'est pas seulement la manifestation d'un risque environnemental immédiat lié à la dégradation des habitats naturels, elle nous fait également comprendre l'ampleur incommensurable de l'effort collectif nécessaire pour parvenir à l'accord de Paris. C'est une occasion unique de repenser notre monde". Ayant une idée de la nature des risques environnementaux à court et à long terme, de leurs conséquences et de l'effort nécessaire pour les surmonter, quantifions les financièrement.

### **La plus grande opportunité d'investissement**

En ce qui concerne l'atténuation des risques climatiques sur le long terme, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ("GIEC") estime que la réalisation de l'accord de Paris implique d'investir des montants pouvant atteindre 3 800 milliards de dollars par an jusqu'en 2050, uniquement pour la fourniture d'énergie.

En outre, la commission mondiale sur l'adaptation estime que le financement de l'adaptation au changement climatique nécessiterait quelques 180 milliards de dollars par an, supplémentaires jusqu'en 2030.

Au total, il faudrait déployer jusqu'à 4 000 milliards de dollars par an pendant au moins la prochaine décennie, soit environ huit fois le niveau actuel des investissements mondiaux liés au climat. Les investissements visant à faire face aux risques environnementaux à court terme viendraient naturellement s'ajouter à ce chiffre.

Qui financera ce gigantesque besoin d'investissement représentant environ 5 % du produit mondial brut? Les marchés de capitaux privés contribuent actuellement à environ 60 % des investissements mondiaux liés au climat. "Nous pensons que la part de la contribution des marchés privés devrait augmenter au fil du temps, car les promesses des gouvernements sont inférieures au montant des capitaux requis pour réaliser l'accord de Paris et les dépenses publiques seront limitées en raison de l'endettement excessif des pays.

Dans le même temps, les opportunités liées au climat ou à l'environnement sont de plus en plus attrayantes pour les investisseurs privés qui sont prêts à combler le vide laissé par les capitaux publics", a déclaré M. Caijo.

### **Les opportunités d'investissement d'impact**

C'est là qu'entre en jeu ce que l'on appelle l'investissement d'impact. Les investissements d'impact sont généralement définis comme des investissements qui ont un résultat positif net sur l'environnement, tels que l'atténuation des risques climatiques, la protection de la biodiversité ou la préservation des ressources naturelles. "Nous avons assisté à un tournant en 2019 : l'opinion publique, les régulateurs et les entreprises s'orientent vers un soutien massif en faveur de l'environnement.

La crise de Covid-19 n'a fait que renforcer ce sentiment - il est vraiment omniprésent", a noté M. Caijo. Il définit en outre l'investissement d'impact comme suit : "nous croyons et avons prouvé que le fait d'avoir un impact positif sur l'environnement ne nous empêche pas d'obtenir des résultats financiers intéressants.

Par exemple, l'un de nos produits d'impact a réalisé un TRI brut supérieur à 30 % en investissant dans des infrastructures solaires éprouvées". Lorsqu'on lui demande s'il envisagerait des stratégies d'investissement dans des produits cotés, M. Caijio a indiqué qu'"Adiant Capital exclut les investissements de type ESG sur les marchés liquides parce que de telles opportunités offrent des avantages environnementaux limités, car les sociétés cotées en bourse sont rarement de purs acteurs d'impact et héritent généralement de dettes environnementales liées à leurs activités historiques et business modèles non durables. Nous voyons un potentiel d'impact beaucoup plus important sur les marchés du non coté, notamment dans l'économie zéro carbone, l'économie circulaire ou la promotion d'un mode de vie durable".

### **Quelles sont les implications pour les investisseurs ?**

La demande d'investissement d'impact provenant d'une base d'investisseurs très large et diversifiée, des acteurs tels que les compagnies d'assurance, les fonds de pension, les family offices et les banques privées doivent adapter leurs modèles de revenu et développer de nouvelles stratégies et de nouveaux produits. "C'est là que l'expérience d'Adiant Capital peut être pertinente pour ce type de clients", a poursuivi M. Caijio. "Adiant Capital se concentre sur l'investissement d'impact dans le non coté depuis 2011 et, personnellement, je suis actif dans le secteur depuis plus de 20 ans. Nos clients sont généralement de nouveaux entrants dans les secteurs de l'investissement d'impact et sont véritablement engagés à atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Mais investir dans des entreprises ou des infrastructures non cotées et en sortir peut être assez complexe et technique. Nous apportons à nos clients cette longue expérience manquante en matière d'investissement. Ce qui nous rend uniques, c'est que nous plaçons les objectifs financiers et environnementaux de nos clients au cœur de nos stratégies spécifiquement développées pour chaque client. Nous travaillons généralement dans le cadre de mandats, qui offrent plus de flexibilité que les produits de type fonds d'investissement".

Avec seulement deux décennies pour agir, les investisseurs devraient commencer à prendre en compte les risques environnementaux à court et à long terme et réallouer leur capital afin d'atténuer ces risques. M. Caijio indique que "plusieurs stratégies d'investissement d'impact dans des sous-jacents non cotés sont possibles, notamment : investir dans des possibilités d'adaptation pour réduire la vulnérabilité des actifs et des entreprises existants ; investir dans des possibilités d'atténuation des risques environnementaux par exemple en investissant dans les énergies renouvelables ; et investir dans des entreprises proposant produits et services préservant les écosystèmes et les ressources naturelles".

La crise du Covid-19 a non seulement mis en évidence la fragilité de notre économie, mais elle a également montré à quel point l'environnement peut réagir positivement à la réduction de l'activité et de l'empreinte humaines. Cela confirme que nous pouvons avoir un impact positif sur notre environnement, mais nous devons agir maintenant, à grande échelle, et cela commence par choisir où correctement investir notre argent.

### **À propos d'Adiant Capital**

Adiant Capital est une société d'investissement d'impact, animée d'un engagement visionnaire de plus de 20 ans en faveur de la durabilité.

Les dirigeants d'Adiant Capital ont déployé 3 milliards d'euros en infrastructure et private equity depuis 2012 dans leurs fonctions actuelles et précédentes et la société a réalisé un portefeuille d'énergies renouvelables qui générera 37 millions de tonnes d'économies de CO2 tout en offrant un TRI brut supérieur à 30 % sur certains produits d'investissement.

Adiant Capital investit des capitaux dans des sociétés privées et des actifs pour le compte d'investisseurs institutionnels, d'entreprises, de compagnies d'assurance, de banques privées et de family offices. La société développe et met en œuvre des stratégies d'investissement spécifiques à ses clients afin d'obtenir des résultats financiers et un impact positif net sur l'environnement.

Adiant Capital construit un avenir durable en investissant dans l'économie zéro carbone, l'économie circulaire et la promotion d'un mode de vie durable. Adiant Capital est une société à bilan carbone négatif.



**A propos de Pierre-Loïc CAÏJO**

Fondateur et directeur des investissements d'Adiant Capital  
Président du conseil d'administration



M. Caijo a plus de 20 ans d'expérience dans l'investissement d'impact sur les marchés privés, un secteur auquel il a consacré toute sa carrière, en tant qu'investisseur, entrepreneur, conseil et membre de conseils d'administration.

M. Caijo se spécialise dans l'investissement dans les infrastructures et technologies durables et le développement de solutions d'investissement innovantes combinant performances financières et environnementales.

Il est actuellement directeur des investissements et président du conseil d'administration d'Adiant Capital, une société spécialisée dans l'investissement d'impact qu'il a fondée en 2011. Dans le cadre ce mandat, il a développé Adiant Capital et a supervisé la réalisation d'un fonds de construction dédié à l'énergie solaire qui a réalisé un portefeuille d'infrastructure solaire permettant d'économiser des millions de tonnes de CO2.

Pierre était auparavant vice-président de Climate Change Capital et co-fondateur de la de son fonds d'investissement dédié au cleantech. Auparavant, il a travaillé chez Power Capital en tant que développeur de projets d'infrastructure énergétiques et dans la division private equity de Goldman Sachs, où il était en charge des technologies liées à l'énergie.

M. Caijo est titulaire d'un Master en génie mécanique obtenu à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et d'un MBA de l'INSEAD. M. Caijo a été membre de plusieurs conseils d'administration de sociétés de portefeuille tout au long de sa carrière.

**Contact Media**



**Stéphanie BRETONNIERE**

Tel : +33.6.63.62.51.27

Email : [media@adiant-capital.com](mailto:media@adiant-capital.com)

**[www.adiant-capital.com](http://www.adiant-capital.com)**